

Pratiques et formes littéraires

ISSN : 2534-7683

Éditeur : Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités

19 | 2022

Rire des affaires du temps (1560-1653)

Pleurer du « funeste enlèvement du roi » ou rire du « rapt à la mazarine »

Myriam Tsimbidy

 <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=492>

DOI : 10.35562/pfl.492

Référence électronique

Myriam Tsimbidy, « Pleurer du « funeste enlèvement du roi » ou rire du « rapt à la mazarine » », *Pratiques et formes littéraires* [En ligne], 19 | 2022, mis en ligne le 20 janvier 2023, consulté le 12 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/pratiques-et-formes-litteraires/index.php?id=492>

Droits d'auteur

CC BY-NC-SA 3.0 FR

SOMMAIRE

Flavie Kerautret

Introduction : L'actualité au prisme du rire

Pascal Debailly

Indignation satirique et actualité

Mathieu de La Gorce

Rire en 1572 ? Les hu-guenons de Saconay

Claudine Nédelec

Se rire de l'actualité en temps de crise : quelques libelles de 1614-1615

Julien Perrier-Chartrand

« Qui croirait que la bourgeoisie se peut jamais porter à cette frénésie ? »

Nicolas Correard

Entre distanciation philosophique et indignation pamphlétaire : le rire des morts face à l'actualité

Myriam Tsimbidy

Pleurer du « funeste enlèvement du roi » ou rire du « rapt à la mazarine »

Ioana Manea

Le *Mascurat* de Naudé : pédanterie burlesque pour « détromper » du mauvais burlesque ?

Laurence Giavarini

Le roman (comique) de la Fronde

Virginie Cerdeira

Chansons, dérision et affaires du temps sous la monarchie absolue : modalités et temporalités de la critique

Pleurer du « funeste enlèvement du roi » ou rire du « rapt à la mazarine »

Myriam Tsimbidy

PLAN

L'enlèvement du roi, un thème polémique

Le rire pour oublier la peur

Rire du « bout des dents »

TEXTE

- 1 Les mazarinades doivent leur nom au fameux libelle de Scarron publié en 1651, et qui à lui seul symbolise ce ton railleur voire injurieux associé à l'ensemble d'un corpus de près de 5 000 pièces publiées pendant la Fronde, une période de contestations se déroulant de 1648 à 1653, et désignée ainsi par dérision. Ces pièces sont catégorisées dès 1649 par Naudé dans son *Mascurat* de pièces *burlesques* ou de *pièces sérieuses ou soutenues et raisonnées*, opposition qu'Hubert Carrier notamment reprendra¹. Ce classement rudimentaire mais efficace extrait le libelle de son contexte événementiel ; partant il désamorce en quelque sorte son pouvoir d'action sur l'opinion et efface ce qui relève du témoignage de « l'effusion politique » et de l'émotion écrite et transmise².
- 2 Suffit-il de lire une pièce burlesque pour appréhender ce qu'est rire de l'actualité ? Amplement commenté et étudié, le succès du burlesque prouve que cette écriture est appréciée en dehors de l'événement et que ses effets comiques (pastiche et parodie) dépassent leur propre actualité, ce qui ne veut certes pas dire qu'ils n'ont pas été à l'origine parfaitement intégrés à elle, mais pose le problème devant lequel nous nous trouvons : comment apprécier au-delà de ce prisme culturel incontournable, ce rire d'une actualité passée, c'est-à-dire d'une réalité qui nous est lointaine et étrangère ?
- 3 Pour mettre en lumière au moins une des caractéristiques de ce rire, il convient de s'attacher aux moyens utilisés par les polémistes pour dramatiser l'actualité afin de montrer en quoi le rire joue sur des

peurs et des angoisses présentes dans tous les esprits³. Pour cela nous allons nous demander comment, en plein cœur du xvii^e siècle (janvier 1649) et au tout début de la Fronde (notons que les contemporains n'avaient bien sûr pas cette représentation chronologique), l'on peut faire rire et pleurer de l'enlèvement du roi. Nous montrerons en quoi ce rire est un rire sur l'actualité en étudiant comment cet événement nourrit les mazarinades avant d'examiner les procédés utilisés pour transcrire les émotions contradictoires qu'il provoque. Cela nous conduira dans un dernier temps, à étudier la complexité de ces émotions parfois difficiles à définir, en montrant comment certains libelles, entre le rire et les larmes, relèvent de ce qu'on pourrait appeler une construction panoptique.

L'enlèvement du roi, un thème polémique

- 4 Si l'événement est ce qui fait que le cours des choses change, ou/et ce qui fait que les acteurs en gardent la mémoire, l'on peut affirmer que l'enlèvement du roi par Mazarin⁴ ou selon un autre point de vue le « *Regifugium*⁵ » à Saint-Germain, la nuit du 6 janvier 1649, a été perçu comme une expérience collective marquante voire traumatisante. En témoignent les titres des relations, courriers, gazettes qui rapportent ce qui s'est passé « depuis le 6 janvier⁶ » « depuis l'enlèvement du roi » ou « depuis la nuit et le jour de la fête des rois », ou les titres de recueils qui ont pour ambition de collecter ce qui a été imprimé « depuis l'enlèvement de la personne du Roi, jusqu'à la paix le 2 avril⁷ » ou encore le *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin depuis le sixième janvier jusque à la déclaration du premier avril 1649*⁸. L'enlèvement est donc devenu, dans la production polémique de 1649, un marqueur temporel⁹.
- 5 Rappelons très sommairement le déroulement des faits en nous appuyant sur le *Journal de ce qui s'est fait es assemblées du parlement depuis le commencement de janvier 1649*¹⁰ parce qu'il est au plus près de la forme du compte rendu et surtout de l'événement. Aussi peut-on le considérer comme une sorte d'hypotexte informationnel.
- 6 « Ce jour sur les quatre heures du matin, indique le *Journal* à la date du mercredi sixième janvier, le Roi Louis XIV âgé de dix ans et quatre

mois est sorti de Paris¹¹ ». S'ensuivent les détails de ce qui a précédé et qui sont repris dans les courriers et les journaux.

Sur les trois heures du matin, M. le duc d'Orléans, qui avait les gouttes [sic], se fit porter en chaise à la porte de la Conférence, laquelle ayant fait ouvrir et pris les clefs d'icelle, il monta en une chambre pour se chauffer. Peu de temps après, MM. le Prince, le prince de Conti, le duc d'Anguien et cardinal, y arrivèrent, attendant la reine, laquelle ne tarda pas beaucoup à se rendre à ladite porte avec le roi, M. le duc d'Anjou, M. de Villeroy et M. de Villequier, capitaine des gardes du corps, étant tous sortis du Palais-Cardinal par la porte de derrière.

Quand ils furent tous assemblés, ils s'en allèrent jusqu'au milieu du Louvre, où ils s'arrêtèrent, et envoyèrent le sieur de Cominges faire lever Mademoiselle et lui porter ordre de M. le duc d'Orléans, son père, de monter présentement en carrosse et les venir trouver. Ils s'en allèrent tous à Saint-Germain. Le chancelier, les secrétaires d'État et les autres conseillers et ministres, partirent à la pointe du jour, avant que personne fût averti de la sortie du roi.

Le duc d'Orléans était à la porte de la Conférence¹² dès trois heures du matin, il a été rejoint par Condé, Conti, le cardinal Mazarin puis par la reine régente, le roi, le duc d'Anjou, son frère, accompagnés de Villeroy, gouverneur du roi, et de Villequier, capitaine des gardes ; enfin ils sont sortis de la capitale « à la pointe du jour ». Le compte rendu est factuel comme le montrent la densité et la précision des informations – noms, heures, lieux –, et la manière de nommer l'événement – l'expression « sortie du roi » désignant un déplacement. La description des réactions bien que très concise donne plus que des faits :

Sitôt qu'il fut jour on sut par toute la ville, que l'on avait enlevé le Roy, tout le Bourgeois en fut ému, et au même temps se saisit de la porte S. Honoré afin d'empêcher que rien n'en sortit [...].

Au même temps les Conseillers du Parlement allèrent chez le premier Président. Ils s'assemblèrent tous en la grande Chambre pour aviser ce qu'il y avait à faire¹³.

7 Le *Journal* du parlement adopte ici nettement le point de vue des frondeurs. Le fait « la sortie du roi » est en effet l'objet d'une nouvelle désignation qui transforme ce qui est en réalité une interprétation

collective en connaissance : « on sut par toute la ville, que l'on avait enlevé le Roy ». La sortie (terme que les partisans de la cour conserveront pour désigner l'événement) restera toujours pour les frondeurs un « enlèvement » ; la structure sémique du mot supposant une violence physique exercée contre quelqu'un afin de le faire disparaître participe à une reconstitution polémique qui fait de cette « sortie » un crime sacrilège presque de même nature qu'un régicide comme le montre le sentiment de deuil éprouvé par les Parisiens et dont nous parlerons. Le *Journal* décrit tout d'abord l'émotion collective, celle du bourgeois, c'est-à-dire des peuples de Paris, et celle du parlement. La phrase, d'aspect très factuel (« Ils s'assemblèrent tous en la grande Chambre pour aviser ce qu'il y avait à faire »), témoigne du caractère exceptionnel de ce rassemblement qui a lieu le jour de la fête des Rois Mages ou de l'Épiphanie – un des jours fériés les plus populaires dans l'Europe du XVII^e siècle, explique Orest Ranum¹⁴ –, elle rend compte également d'une sidération. Avant le rire ou les pleurs ; l'émotion met chacun « hors de soi » et le pousse à sortir « hors de chez soi ». La sidération est telle que les cent-un magistrats seraient restés assis sans rien faire pendant près d'une heure¹⁵. La suite (hésitations, indécisions, lamentations...) est peut-être suggérée par le silence du *Journal* sur cette fin de journée dont le récit s'achève sur la lecture de la lettre du roi, sans aucune autre indication¹⁶.

- 8 Pourquoi cette émotion ? La force symbolique de l'Épiphanie joue sur les esprits, le contraste entre les festivités joyeuses célébrant l'événement religieux et les réalités inquiétantes de l'événement politique tétanise les Parisiens. Le départ du roi signifie la perte de sa protection, le signe que rien ne peut empêcher le siège de la capitale et sa mise à sac par des mercenaires sans scrupule. Dès le 6 janvier, l'agitation voire la panique saisit notamment les riches Parisiens qui ont peur de la populace et tentent de fuir la capitale en se déguisant ; des carrosses sont renversés et pillés, pendant que les parlements siègent et décident de lever une armée.
- 9 Il convient maintenant de se demander comment les récits relatant l'enlèvement du roi travaillent son intelligibilité par le prisme des *topoi* et des registres de l'émotion.

Le rire pour oublier la peur

- 10 L'enlèvement du roi provoque tout d'abord des réactions d'affolement et de peur ; je ne parlerai pas ici des lamentations, des larmes de sang, des gémissements plaintifs des Parisiens, évoqués dans les mazarinades de janvier, pour me focaliser sur les représentations du désarroi et des craintes par le biais de l'évocation d'événements astrologiques et de catastrophes naturelles, ce qui permettra d'apprécier dans un second temps la transformation de ces mêmes circonstances dans les versions burlesques.
- 11 L'importance dans les mentalités du temps des pronostications astrologiques et de l'influence de Nostradamus n'est pas à démontrer¹⁷. Les phénomènes climatiques annoncent de grands malheurs à venir ou de belles destinées ; cette interprétation ethnocentrée reste d'autant plus efficace qu'elle se fait après coup. Aussi selon les polémistes, il suffit d'avoir regardé le ciel et d'observer la nature dans la nuit et en ce matin du 6 janvier pour voir que l'ordre naturel des choses s'est trouvé modifié.
- 12 L'apparition de créatures dignes d'un tableau d'Arcimboldo illustre encore dans l'*Apologie pour monseigneur le cardinal Mazarin*¹⁸ le crime. Son auteur explique qu'il a vu la nuit du 5 « une Comète sanglante, qui du côté de la Judée, tirait vers saint Germain » ne promettant « que de la guerre et du carnage » ainsi que

des Monstres s'élever au-dessus des eaux de la Seine, qui étaient couverts d'écailles tranchantes et pointues, qui avaient les queues en formes de halberdes, et comme une fraise de tuyaux semblables à des pistolets¹⁹.

La vision décrit le fantôme de l'ennemi indestructible : à la fois effrayant, nombreux, invincible par sa cuirasse et dévastateur.

- 13 La *Lettre curieuse* opte pour un choix inverse en décrivant cette même nuit. En relevant tous les prodiges que les Parisiens auraient pu voir « si leur cœur n'eût été insensible aux misères humaines », elle fait un signe de l'absence de signe. Ainsi nul monstre, nulle comète « sanglante » mais une nuit sans étoile : « le ciel qui [en] augmenta le nombre²⁰ [...] dans la première nuit des rois, n'en voulut

point en faire paraître en celle-ci de peur de se rendre complice du plus noir de tous les crimes²¹ ». Et le lendemain, jour de l'Épiphanie, dont le sens étymologique signifie *jour de l'apparition de la lumière* : « l'air [...] se rendit si fort impénétrable aux rayons du soleil, que depuis ce temps-là il semble ne nous avoir départi sa lumière qu'à regret²² ». Le temps froid et couvert de janvier, signalé notamment dans le *Journal* de Dubuisson-Aubenay²³, est un fait qui, réinterprété par l'écriture polémique, révèle une angoisse universelle :

[...] et la terre qui semblait gémir sous les pas de ces perfides se fut ouverte pour les engloutir, si elle n'eut craint de faire périr les innocents avec les coupables ; l'eau qui fut empêchée de servir au commerce de cette ville, s'enfla de colère pour en défendre l'approche à nos ennemis, [...] l'hiver même plus hideux que de coutume parut sur un trône de glace environné de neige et de frimas, et fit bien voir par sa rigueur, que s'il eût pu se communiquer aux uns sans incommoder les autres, il aurait fait mourir de froid ceux qui avaient entrepris de nous faire mourir de faim²⁴.

- 14 Le brouillard et les inondations sont les conséquences du crime. L'anthropomorphisation des éléments – l'air est plein de regrets, la terre gémit de souffrance, l'eau s'enfle de colère – illustre l'ampleur du crime qui, par sa monstruosité, détruit l'harmonie universelle. Dans l'incipit du *Journal poétique de la guerre parisienne*, le tonnerre et les vents ont également réagi : « Le ciel était serein », explique le libelliste,

mais tout à coup les vents
Brouillèrent le cristal du pur des éléments,
Dès l'abord que le roi quitta son domicile,

dès qu'il sort de la capitale, dit-il plus loin,

[...]. Aussitôt le ciel tonne ;
Et d'un vent tout à fait rude et impétueux,
Nous faisait assez voir qu'un roi majestueux
N'était plus parmi nous²⁵ [...].

- 15 Tous les signes envoyés par le ciel dénoncent l'horreur du crime ; l'image du navire en perdition en symbolise les conséquences. *L'Injuste au trône de la fortune* décrit un bateau dont les amarres se sont rompues dans la nuit et les Parisiens découvrant la fuite du roi sont pareils aux matelots qui se réveillent, abandonnés de leur capitaine, au milieu de mers inconnues.

Un vaisseau à la rade et dans un port assuré poussé dans les ténèbres de la nuit d'un furieux et soudain orage, qui brise cordes, avirons, lorsque le nocher et les matelots sont dans leur plus profond sommeil, ne les rend pas plus étonnés quand au réveil ils se trouvent bien loin du port, au milieu d'une vaste campagne de mers inconnues, et à la merci des ondes, que furent tous nos vrais Français à la nouvelle de la sortie de leur prince de sa bonne ville de Paris²⁶.

- 16 L'analogie des Parisiens sans roi aux marins sans capitaine frappe d'autant plus l'imaginaire collectif qu'elle s'appuie sur une représentation emblématique : les armes de Paris inspirées par la forme de la ville représentent la coque d'un vaisseau, la devise « *fluctuat nec mergitur* » (« il est battu par les flots mais ne sombre pas ») donne sens à la forme topographique de la « ville-vaisseau » qui protège de toutes les tempêtes, protection qu'elle ne peut donner que si elle abrite le roi qui la gouverne.
- 17 Ainsi le récit de l'enlèvement du roi sur le plan discursif a mobilisé un réseau d'images renvoyant à une vision eschatologique du monde ; sans son roi, Paris, sans lumière et sans guide, est perdu.
- 18 Dans le même moment, c'est-à-dire avant la paix d'avril, des écrits s'amuse des visions apocalyptiques qui circulent. Cette simultanéité est effacée par l'organisation de cet article, il convient d'insister sur ce point. Les polémistes qui choisissent de rire de la fuite du roi travaillent sur le même préjugé : le ciel envoie bien des signes, ils sont juste différents. Ainsi lorsque la matière événementielle devient source d'inspiration comique, le registre climatique change : nulle tempête, nul naufrage, nul monstre, nulle obscurité symbolique en ce jour des rois.
- 19 La nuit est évoquée, dans *Les Deux friperies*, par un clair de lune :

Lune, qui non pas d'aujourd'hui
Voit enlever le bien d'autrui.
Car il y a d'ans plus de mille,
qu'aux larrons elle est fort utile ;
Et que l'ont nommé les anciens
La déesse des magiciens²⁷.

L'enlèvement du roi est réduit à n'être qu'un banal larcin commis par un ministre qui agit la nuit comme le font les voleurs. *Le Nocturne enlèvement du roi hors de Paris* dédramatise également le départ du roi en amplifiant la description des circonstances à la manière de l'incipit du *Roman comique* de Scarron (publié en 1651 pour sa première partie). Le poète, inspiré par sa « muse camuse » et « gaillarde », va chanter « un rapt à la Mazarine », et après avoir précisé que tout « ne commença qu'aux étoiles/ La nuit de la Fête des Rois²⁸ », il décrit la nuit du 6 janvier :

Phœbus le grand falot du monde
Était encourtiné de l'onde,
Et le vieux penard²⁹ de Tithon³⁰,
Baisait encore le téton
De la Céphalienne gouge,
Dont la couleur est toujours rouge³¹.

- 20 La symbolique royale du soleil est pour le moins hors de propos, l'astre est réduit à n'être qu'une bien banale chose. La syllepse sur « falot » désignant à la fois une lanterne et un homme insignifiant fait du soleil soit un objet inutile puisque l'éclat de sa lumière est masqué, soit un personnage ridicule « encourtiné », c'est-à-dire encore endormi derrière les rideaux de son lit. La veine comique devient gauloise avec la scène de lutinage entre Tithon, qualifié de pénard pour suggérer sa vieille virilité, et Éos, comparée à une gouge c'est-à-dire une « femme légère » selon l'étymologie du mot. Imitons Scarron, et résumons prosaïquement ce développement burlesque par quelques mots : il faisait nuit... Le poète décrit ensuite le projet d'enlèvement dans un registre plus familier.

Retournons à notre prélat,
Qui va faire son attentat.

Déjà la sombre nuit approche,
Il s'en va mettre chat en poche,
Et faire un tour de son métier
Plus subtilement que Cormier³².

- 21 Les basses origines du ministre ainsi que sa fortune mal acquise font partie de l'arsenal des principales attaques lancées par ses détracteurs, ce passage s'inscrit dans cette dynamique. Mazarin est un voleur, comme Cormier est l'arracheur de dents qui sévit sur le Pont-Neuf ; la seule différence entre les deux est affaire de bruit, car Mazarin ne fait pas crier ses victimes. Il agit « mett[ant] chat en poche », expression populaire qui signifie qu'il cache son forfait et qui désigne non sans dérision l'enlèvement du roi.
- 22 *La Catastrophe burlesque sur l'enlèvement du roi* obéit au même procédé de disqualification : le ministre n'est plus comparé à un homme du peuple, il devient « un Jacques Deloges³³ ». Le travestissement des noms permet le démasquage de l'imposture par la requalification comme l'a montré Pascal Debailly³⁴. Le dé-logeur

[...] en levant
la nuit des rois[, notre monarque] fendit le vent
et fit, prenant l'heure opportune,
un trou, comme on dit à la lune³⁵.

L'expression « comme on dit » est peut-être une facilité poétique, mais elle attire l'attention sur le dicton populaire. Il rappelle la situation financière du ministre puisque « faire un trou à la lune » signifie *partir sans payer*, et évoque également par le mécanisme de la condensation du mot d'esprit, le moment de l'événement.

- 23 Ce moment, le milieu de la nuit, invite à la description de personnes, surprises en déshabillé et paniquées ; c'est un *topos* de la littérature burlesque³⁶. *L'Apologie pour M^{gr} le cardinal Mazarin* s'inscrit dans cette veine en imaginant le ministre en train de réveiller les dames de la Cour :

C'était le plus grand plaisir, dit le cardinal, de prendre toutes ces femmes au lit dans leur premier somme. [...] Toutes celles que je surprénais sans masque et sans gants cirés, je leur disais : « Ho ! ho !

Madame, il y a apparence que vous ne couchez pas seule ». Je découvrais les toilettes pour voir si elles avaient conservé les présents que je leur avais faits. Mais, tout en riant, je mis l'alarme dans le Palais-Royal. Les unes demandaient si c'était les barricades, les autres de quel côté était le feu ; et chacune s'armait de son pot de chambre pour y mettre de l'eau³⁷.

- 24 Premier rieur, le ministre s'amuse de l'affolement qu'il crée, et jouit de cette situation incongrue l'autorisant à entrer dans la vie intime de celles qu'il va réveiller. Le décalage entre la position sociale et la situation prosaïque dans laquelle finalement elles se trouvent – le pot de chambre à la main – est le principal ressort comique de ce passage. Mais le rieur est en même temps victime du rire du polémiste, car la scène joue sur le décalage entre l'ethos social et le comportement privé du ministre cardinal. Ses « présents » posés sur les toilettes, la formule à double sens « prendre toutes ces femmes au lit », sa capacité à repérer les indices vestimentaires « sans masque et gants cirés » qui témoignent d'une liaison amoureuse et qui induit donc une fréquentation intime des femmes : tout cela révèle que le péché de chair n'a aucun secret pour lui. L'arrivée à Saint-Germain³⁸ joue également sur ce comique gaulois en imaginant les « logements de la cour à Saint Germain en Laye³⁹ » suivant un principe analogique qui attribue à chacun un lieu « selon son mérite ». Le polémiste combinant, comme le montre Pierre Ronzeaud, « invention comique et dénonciation polémique⁴⁰ » choisit pour la reine « le saucisson d'Italie », quant à M. de Montbazon, il est logé « à la Corne » ; M. de Chevreuse, « au grand Cerf » ; M. de Liancourt, « au Chapellet » ; le président Le Bailleur, « au rêveur ». Ces caricatures transforment les courtisans en personnages de farce. Les faits sont occultés, car les causes de la fuite importent peu ainsi que la réalité des conditions matérielles de l'installation. Rappelons que le château en ce début janvier était glacial et que tout le monde a dû dormir dans des lits de camp devant une cheminée froide ; qu'il a fallu renvoyer des serviteurs faute de pouvoir les nourrir. Le décalage entre la réalité que les Parisiens ne pouvaient entièrement ignorer et la fiction ajoute à l'effet créé par ce jeu finalement bien connu de l'attribution des logements qui est repris plus tard par Sandricourt⁴¹. Rire sur l'actualité, c'est la déformer en s'attachant à des détails

incongrus voire gaillards sans lien avec l'événement mais efficaces contre l'adversaire politique.

- 25 Sur ce même principe de l'information incongrue, *Les Deux friperies* décrivent la métamorphose des riches parisiens en hommes du peuple et *vice-versa*. Les bourgeois désireux de fuir la capitale se déguisent en gens du peuple, et les fripiers pour faire des affaires cherchent, contrairement à leur habitude, à se procurer des guenilles, en déshabillant tous ceux qu'ils trouvent. Ainsi les morts portés en bière « laissent leurs habits en chemin », les condamnés sont vêtus comme des seigneurs, et le délinquant avec son « habit chamarré de clinquant » sert « d'ornement à potence »⁴².
- 26 Les travestissements qui jouent avec les repères sociaux sans les brouiller occultent les drames des attaques de carrosse – nous y reviendrons – et des vols qui ont été commis en ce début janvier contre les riches Parisiens⁴³. Le divertissement produit par ces railleries, n'efface pas l'actualité angoissante pour les Parisiens qui, au même moment, circulent dans une ville assiégée et inondée par la Seine. L'écart entre la réalité et sa déformation n'en est que plus efficace !

Rire du « bout des dents »

- 27 Rire d'un événement traumatisant constitue alors une manière de se purger d'une inquiétude devant l'inouï, l'inconcevable, il devient difficile d'en définir la nature exacte. C'est ce que relève le *Caprice sur l'état présent*, écrit après le blocus, en renvoyant à un événement proche et une expérience commune, il parle en même temps du désarroi des Parisiens divisés en partis. Il souligne l'ambivalence d'une époque où

La douleur partage la joie,
On ne peut rire qu'à demi
Quand un œil rit l'autre larmoye⁴⁴.

- 28 La simultanéité du rire et des larmes traduit une intense réaction et invite à examiner de plus près les libelles qui jouent sur ces marques d'émotions relevant traditionnellement de deux registres opposés, le comique et le tragique. Cette tradition est certes un des prismes avec

lequel nous tentons de rendre compte de ces textes ; l'opération critique a des éléments communs avec l'opération historiographique décrite par Michel de Certeau⁴⁵. Le lecteur de mazarinade ne fait parler les textes qu'en fonction de sa culture, de son idéologie, de ses préjugés...

- 29 L'opposition aristotélicienne organisant notre réception des œuvres fictionnelles ne décrit pas l'effet de certains textes factuels qui, par la nature des micro-événements dont ils traitent ou des émotions qu'ils décrivent, induisent un rapport à l'événement plus ambigu. Le récit ne relève plus du choix d'un seul registre, mais associe différents registres pour traduire une « déstabilisation », ce qui présuppose cependant que les règles d'unité, voire de conformité de ton, soient intériorisées par les auteurs et le public, soit pour rendre compte de la singularité d'une émotion.
- 30 Le rire entremêlé aux larmes relève principalement de deux procédés compositionnels : la juxtaposition, ou l'association fusionnelle. Le premier s'inscrit dans la continuité d'un Rabelais ou de Montaigne dans le sens où l'on fait alterner des séquences comique et dramatique. *Le Nocturne enlèvement*, dont nous avons parlé, juxtapose par exemple des séquences burlesques, comme la description de l'enlèvement, à des scènes violentes de pillages ; les Parisiens comparés après le festin d'Épiphanie à « des rats dans la paille » tant ils ont « fait gogaille », se métamorphosent en « loups »⁴⁶ pour piller le carrosse d'une dame qui tente de sortir de la ville⁴⁷ :

Jamais loups de la Barbarie
Ne se jetèrent de furie
Sur le dos de pauvre brebis
Comme ces mangeurs de pain bis,
Ni soupirs, ni sanglots, ni larmes,
N'émurent ces nouveaux gens d'armes,
Et si subite affliction
Ne leur fit point compassion⁴⁸.

- 31 « Je plains fort son sort misérable, » nous dit le poète dont la pitié ne dure pas : « Mais qu'elle soit en vie, ou non, / Je vais poursuivre tout de bon⁴⁹ ». La technique narrative juxtaposant de courtes séquences événementielles conduit à glisser sur cette scène dramatique, et la

forme sautillante des octosyllabes accentue encore l'impression de rapidité. Pourtant, malgré cela, ces quelques vers marquent l'esprit, car le rire burlesque qui présuppose une distanciation par rapport aux acteurs dont on se moque, a laissé place à l'empathie du narrateur pour la victime, c'est-à-dire à l'émotion.

- 32 Ce principe de l'entremêlement va parfois au-delà du jeu des points de vue dichotomiques. *Les Regrets de l'absence du roi* illustreront cette idée. Le titre du libelle annonce une déploration. Elle déploie une même structure comparative sur huit pages selon le schéma suivant : « x n'a point tant de y » répété 253 fois et qui conduit à la clausule :

Enfin l'eau, la Terre et les Cieux
Font moins voir d'objets à nos yeux,
Que j'ai d'envie que la reine
Tôt à Paris le roi ramené⁵⁰.

La structure syntaxique produit ainsi une énigme dont on découvre la réponse qu'après avoir parcouru un inventaire surprenant de par son organisation :

Les vergers n'ont point tant de plants,
Cormier n'a tant tiré de dents.
Les chèvres n'ont point tant de crottes,
Ni la musique tant de notes,
Breda n'a point tant de chapeaux,
Saint-Cloud n'a point tant de gâteaux.
Les marais n'ont tant de grenouilles,
Et Troyes n'a point tant d'andouilles.
Lyon n'a point tant de marrons,
Les forêts n'ont tant de larrons :
Un courrier n'a tant de dépêches⁵¹ [...]

- 33 Rien ne relie logiquement les vergers au célèbre arracheur de dents, ni les chèvres à la musique si ce n'est le jeu des rimes et l'effet de décalage. L'assemblage hétéroclite relevant de l'esthétique du coq à l'âne crée une tension entre la naïve simplicité des thèmes utilisés pour exprimer le manque et l'intensité des regrets. La déstabilisation de l'univers marqué par le passage rapide d'une idée à une autre traduit l'intensité d'un désir que l'énonciateur transpose dans la

diversité ludique du monde qui l'entoure : tout l'univers illustre son désir de voir le roi à Paris. Ainsi ce libelle n'est ni une déploration, ni un texte burlesque. Il ne fait rire selon l'expression de Saint-Julien que « du bout des dents⁵² ». *Les Regrets* s'offrent comme un espace panoptique à la fois nostalgique par ce qu'il exprime, et comique par sa manière de le dire, il joue ainsi sur ce que j'appellerai ici *l'illusion de registre* comme l'on parle d'illusion d'optique.

- 34 Le traumatisme des Parisiens devant l'enlèvement du roi s'est atténué après la paix de Rueil et le retour du roi. L'immense vogue des mazarinades burlesques comme en témoigne leur succès éditorial⁵³ pendant et après le blocus y a-t-elle contribué ? Les lecteurs contemporains de la Fronde les achetaient d'une part tout simplement pour les lire, et d'autre part pour les collectionner, leur actualité ne relevant plus de l'événement politique mais de l'événement culturel. Ainsi la Fronde est perçue par Michelet comme une des périodes

les plus amusantes de l'histoire de France [...] où brille d'un inexprimable comique la vivacité légère et spirituelle [...]. Cent volumes de plaisanteries ! toute une littérature pour rire⁵⁴ !

- 35 Ressaisir ou du moins tenter de ressaisir le rire dans l'actualité dévoile toute son ambiguïté. L'essence du rire polémique, c'est d'être libérateur, de manifester une résistance aux événements, aux pouvoirs, aux injustices, ou tout simplement aux épreuves du temps ; certes, c'est aussi, au cœur de l'insupportable actualité, une sorte de « remède pour tenir le coup ». Rire ou pleurer de l'enlèvement du roi ? Rire et pleurer serait peut-être plus exact et rendrait compte finalement de la nature de ces textes qui brouillent nos catégorisations esthétiques et du pouvoir de ces « gaietés traumatiques », selon le titre d'un des chapitres de *Lire dans la gueule du loup* d'Hélène Merlin⁵⁵ : ils métamorphosent la panique qui saisit dans le présent et l'inquiétude angoissante de l'avenir en rire, un rire qui en ce début de janvier 1649 est inquiet, humoral, exutoire comme les larmes.

NOTES

- 1 Hubert Carrier, *La Presse de la Fronde : Les mazarinades*, t. II : *Les hommes du livre*, Genève, Droz, 1991, p. 259-268.
- 2 Voir sur ce sujet Christian Jouhaud, « L'effusion collective et le politique », dans Georges Vigarello (dir.), *Histoire des émotions. I. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, 2016, p. 384-410.
- 3 Voir sur les rapports entre l'angoisse eschatologique et la violence du rire, Denis Crouzet, *Les Guerriers de Dieu : la violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610* [1990], Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 338-343.
- 4 Voir Orest Ranum, *La Fronde*, trad. Paul Chemin, Paris, Seuil, 1995, p. 206.
- 5 Selon le mot de François Dubuisson-Aubenay, *Journal des guerres civiles, 1648-1652*, éd. G. Saige, Paris, Champion, 1883, t. 1, p. 103.
- 6 Les exemples sont très nombreux comme l'indiquent de nombreux titres de relations, lettres, gazettes. Citons par exemple la *Relation veritable de ce qui s'est fait et passé dans la ville d'Aix en Provence, depuis l'enlevement du roy Louys XIV fait à Paris, le sixiesme janvier 1649*, Paris, Jean Hénault, s. d. [1649 ?] ; *Relation de ce qui s'est passé a Paris, depuis l'enlevement du roy jusques à present. Envoyée aux provinces*, Paris, s. n. [par les imprimeurs et libraires du roi], 1649 ; *Le Courrier français apportant toutes les nouvelles véritables de ce qui s'est passé depuis l'enlèvement du roi, tant à Paris, qu'à Saint Germain en Laye*, Paris, Rollin de la Haye, 1649 ; *Le Courrier polonois, apportant toutes les nouvelles de ce qui s'est passé en l'autre monde, depuis l'enlevement du Roy fait par le cardinal Mazarin à S. Germain en Laye, jusques à present*, Paris, V^e Jean Remy, 1649.
- 7 *Recueil de plusieurs pieces curieuses, contre le cardinal Mazarin. Imprimées depuis l'enlevement qu'il fit de la personne du Roy, le 6 janvier 1649 jusques à la paix qui fut publiée le 2. jour d'avril de la mesme année*, s. n., s. l., 1649. M. 3040 (les références sous cette forme renvoient au numéro de mazarinade donné par Célestin Moreau dans sa *Bibliographie des mazarinades*, 3 vol., Paris, Libraires de la Société de l'histoire de France, 1850).
- 8 Gabriel Naudé, *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin depuis le sixième janvier, jusques à la declaration du*

premier avril mil six cens quarante-neuf [appelé *Mascurat* à cause du nom du principal interlocuteur], s. n., s. l. n. d. [1650].

9 Sans être devenu le « point de départ le plus visible de la Fronde » comme les barricades, cet événement peut être considéré comme un « événement historique catalyseur » (voir Karine Abiven, « Le moment discursif des barricades d'août 1648 : quelle interprétation des récurrences dans le discours sur l'événement ? », *Cahiers de narratologie*, n° 35, 2019. URL : <https://doi.org/10.4000/narratologie.9264> (consulté le 5 septembre 2019). Cependant l'enlèvement ou le départ du roi à Saint-Germain a suscité chez les contemporains beaucoup plus de commentaires et de récits, comme en témoignent notamment de très nombreux titres de mazarinades (voir note 6). Cela ne prouve nullement que l'impact émotionnel sur la cité et le royaume a été plus puissant que celui qui a pu être provoqué par les barricades, mais cela révèle que d'un point de vue éditorial l'enlèvement du roi est perçu comme un bouleversement, un traumatisme qui se doit d'être le point de départ d'une histoire du temps. C'est en ce sens que nous parlons de marqueur temporel.

10 *Journal de ce qui s'est fait es assemblées du parlement depuis le commencement de janvier 1649*, Paris, Langlois, 427 p., M. 1743 ; désormais *Journal*.

11 *Ibid.*, p. 4. L'orthographe des citations a été modernisée.

12 La porte de la Conférence a été détruite en 1730, située sur la rive droite de la Seine, elle devait son nom au fait que les députés de la Ligue catholique l'utilisaient pour négocier avec les représentants d'Henri IV pour qu'il abjure le protestantisme.

13 *Journal*, p. 4-5.

14 Orest Ranum, *La Fronde*, *op. cit.*, p. 206.

15 *Ibid.*, p. 207.

16 *Journal*, p. 5-6.

17 Les rééditions de l'ouvrage de Kaspar Peucer, intitulé *Les Devins*, ou *commentaires des principales sortes de devinations* publié en 1557 et traduit par Heudrik Connix (nom de plume de Simon Goulart) en 1584, témoignent notamment de l'influence de ce qui était considéré comme une science (Voir Jean Céard, *La Nature et les prodiges : l'insolite au XVI^e siècle*, Genève, Droz, 1977, p. 178).

- 18 *Apologie pour monseigneur le cardinal Mazarin, tirée d'une conférence entre son éminence et monsieur*** homme de probité & excellent casuiste, tenue à Saint Germain en Laye, deux jours consécutifs. Première journée et deuxième journée*, Paris, François Preuveray, 1649, 39 p., MO_127 (Identifiant Moreau, pour une recherche texte sur le site Recherches internationales sur les mazarinades (RIM) : <http://mazarinades.org/recherche/index.php>).
- 19 *Ibid.*, p. 31-32.
- 20 *Lettre curieuse sur ce qui s'est passé de plus remarquable à Paris depuis le jour des roys jusques à la fin de la première conférence ; avec un petit discours de la vie & de la mort de monsieur le comte de Soissons*, Paris, s. n., 1649. RIM : MO_1835.
- 21 *Ibid.*, p. 3-4.
- 22 *Ibid.*, p. 4.
- 23 À la mi-janvier, outre « le temps fort froid et couvert et sans aucun soleil », et les inondations des rues de Paris, « le long des maisons il avait gelé à glace » (voir F. Dubuisson-Aubenay, *Journal des guerres civiles*, op. cit., t. 1, p. 120-121).
- 24 *Lettre curieuse*, op. cit., p. 4.
- 25 Mathurin Questier, *Le Journal poétique de la guerre parisienne dédié aux conservateurs du roy...*, Paris, V^e A. Coulon, 1649, p. 3-4.
- 26 *L'Injuste au throsne de la fortune ou le fleau de la France*, Paris, Nicolas Jacquard, 1649, p. 9 (RIM MO_1695).
- 27 *Les Deux fripperies, ou les drilles revestus. Raillerie en vers burlesques*, Denys Langlois, Paris, 1649, p. 3.
- 28 *Le Nocturne enlèvement du roy hors de Paris ; fait par le cardinal Mazarin, la nuict des roys, en vers burlesques*, Paris, s. n., 1649, p. 3-4. L'expression « un rapt à la Mazarine » se trouve p. 3.
- 29 « Penard/penart » désigne un couteau à deux tranchants et au figuré un membre viril, puis un vieillard usé, vieux libertin (voir Frédéric Godefroy : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 10 vol., t. 6, Paris, F. Vieweg, 1880-1902, p. 75).
- 30 Tithon est un prince troyen aimé par Éos, déesse de l'Aurore, qui est désignée par la périphrase qui suit « Céphalienne gouge ». Ce dernier est vieux car la déesse a demandé à Zeus d'accorder à son amant l'immortalité, mais en oubliant de réclamer l'éternelle jeunesse.

31 *Le Nocturne enlèvement*, *op. cit.*, p. 10.

32 *Ibid.*

33 *La Catastrophe burlesque. Sur l'enlèvement du roy, avec la representation du miroir enchanté. Dans lequel on voit la justification de Mazarin en la place de Gréve*, Paris, V^{ve} Musnier, 1649, p. 2.

34 Voir dans ce volume, l'article de Pascal Debailly, « Indignation satirique et actualité ».

35 *La Catastrophe burlesque*, *op. cit.*, , p. 2.

36 On peut penser à la lettre du 20 février 1671 de M^{me} de Sévigné à M^{me} de Grignan dans laquelle, malgré le drame de l'incendie de la maison des Guitaut, elle ne résiste pas, certes une fois le danger passé, à décrire le ridicule des tenues de ceux qui ont été réveillés par l'incendie.

37 *Apologie pour monseigneur le cardinal Mazarin*, *op. cit.*, p. 28-29.

38 *Les Logemens de la cour a S. Germain en Laye*, s. l., s. n., 1649, p. 4-5.

39 Daté du 26 janvier 1649 par Célestin Moreau (éd.), *Choix de mazarinades*, Paris, J. Renouard, 1853, t. I, p 172.

40 Pierre Ronzeaud, « Usages polémiques de l'allégorie en contexte pamphlétaire : les mazarinades », dans Marie-Christine Pioffet, Anne-Élisabeth Spica (dir.), *S'exprimer autrement : poétique et enjeux de l'allégorie à l'âge classique*, Tübingen, Narr Francke Attempto, « Biblio 17 », 2016, p. 215-226.

41 *Ibid.*, p. 224.

42 *Les Deux fripperies, ou les drilles revestus*, *op. cit.*, p. 10-11.

43 Sur ces pillages, voir le *Journal des guerres civiles* de F. Dubuisson-Aubenay, *op.cit.*, t. 1, p. 102-105.

44 *Caprice sur l'estat present de Paris. Stances*, s. l., s. n., 1652, p. 3.

45 L'Histoire est envisagée comme une opération qu'il faut comprendre sur un mode nécessairement limité comme le rapport entre une place (un recrutement, un milieu, un métier, etc.) et des procédures d'analyse. Voir Michel de Certeau, « L'opération historique », dans Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire. Nouveaux problèmes, nouvelles approches, nouveaux objets*, t. I : *Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, 1974, « Bibliothèque des histoires », p. 19-68, p. 20.

46 *Le Nocturne enlèvement*, *op. cit.*, p. 12.

- 47 Beaucoup tente en vain de se sauver de Paris, voir F. Dubuisson-Aubenay, *Journal des guerres civiles*, op. cit., t. 1, p. 102-104.
- 48 *Le Nocturne enlèvement*, op. cit., p. 14.
- 49 *Ibid.*, p. 15.
- 50 *Les Regrets de l'absence du Roy*, s. l., s. n., [1649], p. 8.
- 51 *Ibid.*, p. 6.
- 52 *Le Douziesme courrier françois, traduit fidèlement en vers burlesques*, Paris, Claude Boudeville, 1649, p. 8.
- 53 Au moins trois éditions en 1649 pour *Le Nocturne enlèvement* ; deux versions pour la *Catastrophe burlesque*, trois rééditions de *L'apologie de Mazarin* en 1649 et une quatrième en 1652. Il faudrait ajouter les rééditions dans les recueils de l'époque, nos recherches actuelles travaillent sur ce sujet.
- 54 Jules Michelet, *Histoire de France*, t. XII : *Richelieu et la Fronde*, Paris, Chamerot, 1862, p. 350.
- 55 Voir le titre du chapitre III (Hélène Merlin-Kajman, *Lire dans la gueule du loup. Essai sur une zone à défendre, la littérature*, Paris, Gallimard, « Nrf essais », 2016).

RÉSUMÉS

Français

Peut-on rire de l'enlèvement du roi en 1649 ? Pour répondre à cette question nous posons l'hypothèse que rire de l'actualité s'inscrit en réaction, et qu'il est d'autant plus « fort » que la tension est violente. Cette dernière, liée à l'inquiétude et la peur des Parisiens, peut se mesurer à la rapidité et l'abondance des libelles publiés dès le 6 janvier, le lendemain de la fuite de la cour à Saint-Germain. Les dures données climatiques – la Seine a débordé –, les prophéties menaçantes et les motifs dramatiques et eschatologiques propres à effrayer les peuples permettent d'apprécier les jeux de reprises et de contrepoints des textes parodiques. Ainsi « rire de l'actualité » dans le cas de cet enlèvement est une manière de jouer avec les mots et les peurs. C'est un rire traumatique et exutoire qui traduit cependant un rapport émotionnel à l'actualité ambigu.

English

Can one laugh at the kidnapping of the king in 1649 ? To answer this question, we propose the hypothesis that laughing at the news is a reaction,

and that it is always more "powerful" when the tension is violent. This tension, linked to the anxiety and fear of the Parisians, can be measured by the speed and abundance of the libels published as early as January 6, the day after the evasion of the court to Saint-Germain. The severe weather - the Seine overflowed -, the threatening prophecies and the dramatic and eschatological motives suitable to frighten the people allow to appreciate the games of resumptive and counterpoints of the parodic texts. Thus "laughing at the news" in the case of this kidnapping is a way of playing with words and fears. It is a traumatic and exutatory laughter which translates however an ambiguous emotional report to the current events.

INDEX

Mots-clés

mazarinades, épiphanie, enlèvement, rire, traumatisme collectif

Keywords

mazarinades, epiphany, rapt, laugh, collective trauma

AUTEUR

Myriam Tsimbidy

Université Bordeaux Montaigne - Plurielles UR 24142 (équipe CEREC)

IDREF : <https://www.idref.fr/119003864>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000042696596>